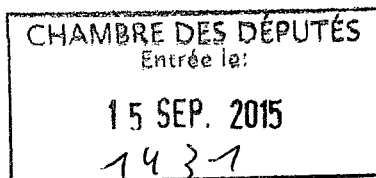




Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg



Luxembourg, le 14 septembre 2015

Monsieur le Président,

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Selon les informations relatées dans un article publié dans le quotidien « Lëtzeburger Journal » en date du 9 septembre 2015 au sujet du nouveau cours commun d'éducation aux valeurs (« Vie et Société »), Monsieur le Ministre aurait annoncé que l'introduction de ce cours dans l'enseignement fondamental ainsi que dans l'enseignement secondaire et secondaire technique sera reportée d'une année, soit à la rentrée 2017.

En ce qui concerne la matière de référence (« Leitdisziplin ») par rapport à laquelle le nouveau cours devra s'orienter, le journal cite Monsieur le Ministre avec les termes suivants :

« Meiner Ansicht nach sollte es multidisziplinär ausgerichtet sein, andere sehen die Philosophie als Leitdisziplin. »

Or, nous nous permettons de rappeler que lors de la réunion de la commission parlementaire de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du 23 mars 2015, Monsieur le Ministre avait encore affirmé ce qui suit :

« Il est toutefois évident que d'un point de vue méthodologique, le cours s'inscrira dans une perspective de philosophie pratique [...]. », et que :

« En termes de calendrier, il est prévu d'introduire le nouveau cours dans toutes les classes concernées de l'enseignement fondamental ainsi que de l'enseignement secondaire et secondaire technique dès la rentrée scolaire 2016-2017. »

Au vu de ce qui précède, nous souhaiterions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. Pour quelles raisons l'introduction du nouveau cours prend-elle du retard ?
2. Pourquoi le choix de la philosophie en tant que matière de référence est-il remis en question par Monsieur le Ministre, alors que cette décision semblait déjà être acquise au mois de mars ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments très distingués.


Taina Bofferding
Députée


Georges Engel
Député